

Réunion du 7 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Christiane WOLFHUGEL

**N° CP/2016/523 - Aménagement de l'espace rural - 2331**  
**Proposition de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté de Communes de la Région de Brumath, portant sur les aménagements fonciers et leur financement, liés à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de la Communauté de Communes de la Région de Brumath (plateforme départementale) sur les sites de BERNOLSHEIM et MOMMENHEIM**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet de convention portant sur les aménagements fonciers et leur financement, liés à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de la Communauté de Communes de la Région de Brumath (plateforme départementale) sur les sites de BERNOLSHEIM et MOMMENHEIM ;
- autorise son président à signer la convention annexée à la présente délibération ;
- autorise son président à signer les marchés publics afférents à ces opérations d'aménagements fonciers liées à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté de la Communauté de Communes de la Région de Brumath (plateforme départementale) sur les sites de BERNOLSHEIM et MOMMENHEIM.

**Non participation au vote :** Monsieur Etienne WOLF

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161107-lmc1104235-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 14/11/16